



## PLOUCHARD Jean, Arthur, Alfred

Naissance : 29 août 1923 - Anzin - Nord - France

N° act. FFL : Le 2 août 1944 à Londres.

Affectations : [Démobilisé](#), [Évadé 2](#), [BCRA](#), [4th SAS](#)

Matricule FTGB : 55870

Missions : [DINGSON 1](#)

Décès : Mort pour la France le 20 juin 1944 - Guégon - France

Tué au combat

Jean Plouchard était le fils de Jules Alfred Ghislain Plouchard, conducteur de travaux, et d'Augusta Maria Halliez. Célibataire, il était domicilié chez ses parents à Anzin (Nord).

Évadé de France par l'Espagne, Jean Plouchard rejoint l'Angleterre en juin 1943 et rallie les Forces françaises libres (FFL). En mars 1944, il s'engage dans les Forces aériennes françaises libres (FAFL), suit les stages d'entraînement à Ringway et est affecté au 2e Régiment de Chasseurs Parachutistes (2e RCP) ou 4e SAS (Special Air Service) placé sous les ordres du commandant Pierre Bourgoïn. Le 4e SAS est parachuté en Bretagne à partir de la nuit du 5 au 6 juin 1944. La mission des SAS est de saboter les voies de communication et de rassembler, équiper, former, encadrer les maquis bretons, avec pour objectif d'empêcher ou au moins de retarder le transfert vers le front de Normandie des troupes allemandes stationnées en Bretagne. De nombreux résistants appartenant aux Forces françaises de l'intérieur (FFI) et aux Francs-tireurs et partisans français (FTP) sont regroupés et armés dans le camp de Saint-Marcel (Morbihan).

Jean Plouchard est parachuté dans le secteur de Saint-Marcel (Morbihan) le 17 juin 1944, au sein d'une équipe de douze parachutistes placée sous les ordres du lieutenant Roger de La Grandière. Il participe à la défense du camp de Saint-Marcel attaqué en force par la Wehrmacht le 18 juin 1944. Après avoir livré combat durant toute la journée, en infligeant de lourdes pertes aux troupes allemandes, parachutistes SAS et FFI-FTP se replient en bon ordre et se dispersent. Après cette dispersion, la Feldgendarmarie, la Wehrmacht appuyée par de nombreux détachements de soldats russes, géorgiens et ukrainiens rassemblés dans les « unités de l'Est », les agents de l'Abwehr (service de renseignements de la Wehrmacht) et du SD (Sicherheitsdienst-Service de sécurité de la SS), ainsi que les agents français de la FAT 354 (Front Aufklärung Truppe) et les miliciens bretons du Bezen Perrot, se lancent dans une traque implacable des parachutistes SAS, des FFI-FTP, de leurs dépôts d'armes, et de tous ceux qui les hébergent et les ravitaillent. Rafles, arrestations, tortures, et exécutions sans jugement de SAS et de résistants, incendies de fermes, pillages et massacres de civils se multiplient dans tout le département du Morbihan.

Le 20 juin 1944, un groupe de parachutistes SAS aux ordres du sous-lieutenant Roger de La Grandière, qui se replie en direction de Pontivy (Morbihan), fait une halte dans la ferme de la famille Mounier au village de Boccabois en Guégon (Morbihan). À court d'essence, contraints d'abandonner leurs jeeps, trempés, affamés, ils demandent à se restaurer et à prendre un peu de repos dans le grenier à foin. Un cultivateur de Boccabois, Constant Le Guennec, part chercher du ravitaillement au bourg et téléphone à un médecin de Josselin pour lui demander de venir soigner le sous-lieutenant Michel de Camaret, blessé. Les Allemands cantonnés à Josselin, renseignés sur la présence de parachutistes à Boccabois, prennent la direction du village où l'alerte est donnée. Les SAS, qui étaient une douzaine, quittent précipitamment la ferme en laissant sur place des sacs et des vêtements, rapidement découverts par les Allemands qui pourchassent les SAS et entreprennent de les encercler. Roger de La Grandière ordonne à six parachutistes de se replier en emmenant Michel de Camaret, tandis qu'il fait face avec les autres SAS. Blessé à la poitrine, il leur demande de se replier eux aussi. Le sergent Jean Plouchard refuse de l'abandonner et tient la position avec son fusil-mitrailleur jusqu'à épuisement de ses munitions, avant de succomber à son tour. Joseph Mounier découvre les deux corps le lendemain, criblés de balles.

Jean Plouchard a obtenu la mention « Mort pour la France » et a été homologué FFL.

## **Lieux de mémoire**

Publiée le mardi 15 décembre 2020, par [Vigie](#), mise à jour dimanche 27 juin 2021

## **Sources - Liens**

Service historique de la Défense, GR 16P 482210

Mémorial des Parachutistes FFL et SAS - <https://memorial.afpsas.fr>